



## **CONFÉRENCE REGIONALE CTA - ROPPA – ROAC – AFRACA SUR LE COMMERCE DES CEREALES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**Thème :**

**« Comment fluidifier les échanges de céréales en Afrique de l'Ouest :  
quels instruments de marché et quelles mesures de politiques  
publiques ? »**

**Sous l'égide de la CEDEAO, et de l'UEMOA**



-----  
**29 Novembre – 1<sup>er</sup> Décembre 2016  
Ouagadougou, BURKINA FASO**

## **NOTE CONCEPTUELLE**



## **INTRODUCTION**

Le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Le Réseau Ouest Africain des Céréaliers (ROAC) et l'Association Africaine du Crédit Rural et Agricole (AFRACA) sont des partenaires régionaux du CTA qui partagent la vision qu'une modernisation du marché des céréales est devenue l'élément-clé pour tirer la production et la transformation des céréales vers le haut, en garantissant aux acteurs qu'ils pourront vendre à des prix compétitifs. La disponibilité des céréales est également un facteur stratégique pour la production d'aliments de volaille (fermes avicoles), de bétail (fermes d'élevage), de poissons (aquaculture), etc.

Bénéficiant de l'appui du CTA, cette conférence est un outil de planification qui prévoit de réunir les principaux acteurs des chaînes de valeur céréalières, développer une stratégie gagnante, profiter du marché commun UEMOA-CEDEAO, et converger dans la mise en place d'instruments de marché garantissant la promotion de l'agri-business à partir d'un meilleur marché céréalier.

Le Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA) est une organisation internationale conjointe opérant dans le cadre de l'accord de Cotonou conclu entre les États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne (UE). Le CTA vise à améliorer la sécurité alimentaire, à augmenter la prospérité et à encourager une gestion saine des ressources naturelles par l'information, la communication et la gestion des connaissances, la facilitation, le renforcement des capacités et l'autonomisation des organisations et des réseaux de développement agricole et rural dans les pays ACP.

Au niveau régional Ouest Africain, l'intervention du CTA est cohérente avec les cadres de politique agricole régionale de l'UEMOA, et de la CEDEAO, et soutient les acteurs régionaux comme le ROPPA, le ROAC et AFRACA, et les acteurs nationaux.

## **I. CONTEXTE**

1. Les céréales jouent un rôle essentiel en Afrique de l'Ouest, non seulement dans les systèmes agricoles, mais aussi dans le panier alimentaire des ménages. Elles contribuent de façon significative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Les céréales occupent un cinquième (1/5) des terres arables et cultivées de la région et fournissent un emploi à temps partiel à environ 80 % de la population d'Afrique de l'Ouest.
2. Selon le CILSS, la production de céréales en Afrique de l'Ouest a progressé de façon significative, passant de 16 millions de tonnes en 1980 à environ 63 millions en 2015. Les volumes de production du maïs et du riz ont respectivement quintuplé et triplé en raison, non seulement de la hausse de la productivité, mais aussi de l'élargissement significatif des zones de production. Globalement, en dépit de la variabilité du climat observée au cours des vingt dernières années, les régions qui affichent traditionnellement un excédent de production de céréales restent plus ou moins les mêmes (centre et nord du Nigeria, Mali et Burkina Faso). Alors que le mil et le sorgho sont principalement produits au Sahel, le maïs est de façon prédominante cultivé dans les pays côtiers (sud du Nigeria, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire et Ghana). Par rapport aux autres céréales, la production de riz est moins concentrée, même si quatre pays dominent la production (Nigeria, Guinée, Mali et Côte d'Ivoire).

3. Depuis le milieu des années 1980, la demande de céréales en Afrique de l'Ouest a progressé significativement, conséquence de trois phénomènes majeurs : (i) la croissance rapide de la population (400 millions d'habitants prévus pour 2025), sur fond d'une profonde modification du peuplement (accélération de l'urbanisation) qui implique un changement des préférences et des habitudes alimentaires, (ii) le développement du secteur agroalimentaire et (iii) la hausse de la demande d'aliments du bétail.
4. Le commerce régional des céréales a augmenté au cours des trente dernières années en raison de la hausse de la production locale et d'une meilleure connexion entre les zones de production et les centres de consommation urbains, mais aussi de la hausse des achats sur le marché international (Soulé, 2010)
5. Cependant si les transactions infra nationales sont très développées ; connectant les zones de production aux grands marchés urbains, du fait de l'intensification de la demande humaine, des industries agroalimentaires et autres utilisations, les échanges régionaux demeurent globalement en deçà du potentiel de la région. Selon les travaux du CILSS et de bien d'autres analystes régionaux, ils sont très concentrés sur le Niger. En effet, en raison des crises quasi cycliques que ce pays sahélien enregistre, le Niger est devenu le principal débouché des transactions transfrontalières de céréales locales. Le Nigeria, suivis de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Bénin et du Togo constituent les plus gros pourvoyeurs. Ces importations en provenance des pays voisins sont considérées dans ce pays comme le premier rempart de sécurité alimentaire en cas de crise, en attendant l'aide alimentaire (Roger Blein, 2013). D'autres échanges de bien moindre importance se déroulent entre le Mali et la Mauritanie, d'une part et entre le Mali, Burkina Faso et le Niger, d'autre part
6. Le volume global des échanges transfrontaliers de céréales locales n'est pas bien connu, mais implique moins de 1,5 millions de tonnes par an, pour l'essentiel constitué de mil, du sorgho et du maïs. Près des deux tiers des transactions de céréales, se déroulent entre le Nigeria et ses voisins (Niger, Tchad et Cameroun). Elles sont moins importantes que les approvisionnements extérieurs de blé, farine de blé et surtout de riz dont une bonne partie est réexportée par certains pays vers leurs voisins, ou circule en régime de transit dans l'espace communautaire.
7. Le marché ouest africain des céréales présente des spécificités qui reflètent les tendances lourdes qu'il véhicule.
  - 7.1. Il constitue sans nul doute le troisième poste des échanges intracommunautaires des produits originaires de la région, derrière les hydrocarbures et les transactions d'animaux sur pied.
  - 7.2. Il porte principalement sur des produits aux potentiels de développement très contrastés. En effet, bien que la production céréalière régionale soit encore dominée par le mil et le sorgho, la demande régionale est plutôt orientée vers le maïs (agro industrie et aliments de bétail) et surtout le riz. Alors que la demande de cette dernière céréale croît à un rythme de 5,4% par an (AfricaRice, 2013), la production n'évolue qu'à un taux de 4,2 %. Les importations de riz représentent, selon les années, plus de 10% de la production totale de céréale de l'Afrique de l'Ouest.
  - 7.3. la demande (notamment urbaine, constituée de près de la moitié de la population régionale) est plus portée sur des produits mieux élaborés, quasiment prêts à la consommation comme le riz et le maïs dans une moindre mesure, Les produits transformés du mil et du sorgho en mesure de circuler dans la région ne sont pas légion.

8. Une telle dynamique et caractéristique du marché des céréales, constitue à la fois une opportunité et un atout important en termes d'élargissement du marché régional. Mais le marché régional est encore confronté à de nombreuses difficultés et défis, notamment :
  - 8.1. Les problèmes logistiques : vétusté des réseaux de transport et des infrastructures des marchés. Il est encore plus facile en termes de coûts de transactions, d'importer des céréales du marché international, que de s'approvisionner dans les pays voisins en Afrique de l'Ouest.
  - 8.2. Le non-respect des règles et des accords commerciaux régionaux existants, notamment du schéma de libéralisation des échanges, au terme duquel, la circulation des produits du crû est exempt de droits et taxes diverses. Il en résulte de nombreuses pratiques anormales qui renchérissent les prix des produits céréaliers ;
  - 8.3. Le manque d'harmonisation des grades et des normes. Le marché des céréales est encore dominé par des produits tout venant, qui n'offre pas de possibilité de traçabilité. Pire les produits sont parfois par l'aflatoxine, posant de sérieux problèmes de santé publique.
  - 8.4. Le manque d'institutions régionales fortes d'appui au commerce (par exemple, des systèmes d'information de marché, des systèmes de récépissé d'entrepôt et des bourses de marchandises) ;
  - 8.5. l'utilisation limitée des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
  - 8.6. Le faible niveau d'organisation des acteurs du secteur structuré du marché, laissant le marché aux mains des réseaux traditionnels encore incapables d'influencer significativement les politiques commerciales, tant au niveau national que régional, et les difficultés d'accès aux financements pour le commerce.
  - 8.7. Les imperfections du marché, caractérisé par la forte fluctuation, voire volatilité des prix, expression de l'instabilité de l'offre, mais aussi de la forte dépendance aux marchés internationaux, notamment pour le riz, le blé et la farine de blé.
9. Relativement à ces problèmes, le marché régional des céréales doit faire face à un certain nombre d'enjeux majeurs pour être en phase avec les mutations et transformations démographiques, économiques, sociales et environnementales que connaît l'Afrique de l'Ouest.
  - 9.1. Pourvoir aux besoins alimentaires d'une population qui double presque tous les vingt ans. L'enjeu est d'augmenter significativement et de façon soutenue l'offre des produits céréaliers par l'amélioration de la productivité et de la production. Il s'agit d'un enjeu important au regard des efforts que requiert le développement de certaines filières locales, à l'instar du riz. Les efforts de ces dernières années, ont permis d'engranger des gains importants, mais très insuffisants pour satisfaire la demande régionale. L'Afrique de l'Ouest doit importer encore entre 30 et 40% de ses besoins en riz selon les années. Il a donc un défi important en terme de transformation des systèmes de production des céréales dont le marché ne cesse de s'élargir au fil des années.
  - 9.2. Valoriser et normaliser les produits céréales en réponse aux tendances du marché régional. Cet enjeu suggère de promouvoir de véritables chaînes de valeur, impliquant de nouvelles formes de coordination entre les acteurs des différents maillons et le renforcement du professionnalisme des différents opérateurs. L'amélioration de la compétitivité des céréales locales en dépend largement.

- 9.3. La structuration du marché pour améliorer la fluidification des échanges. En dépit des efforts déployés ces dernières années, tant par les CER en vue de la création d'une bourse régionale des produits céréaliers, que par les professionnels (création du ROAC) le marché régional est encore animé par les réseaux traditionnels sans réelle emprise sur les choix publics qui régissent le commerce régional. De ce point de vue les actions récentes engagées par l'UEMOA et la CEDEAO pour promouvoir des cadres de concertation, notamment des interprofessions autour des chaînes de valeur du riz et du maïs peuvent constituer une alternative crédible à l'enjeu d'organisation des acteurs.
- 9.4. La mise en place de politiques commerciales et d'instruments incitatifs visant l'amélioration des échanges. Cet enjeu, inclut : (i) le déploiement de stratégie pour rendre effective l'application du SLE, (ii) la mise en place d'un système performant d'information sur les opportunités d'échanges, (iii) la mise en place d'un système adapté de financement permettant aux opérateurs économique de développer la logistique indispensable au commerce régional des céréales (matériels de transport, infrastructure de stockage, etc.).

## II. JUSTIFICATION DE LA CONFERENCE

La CEDEAO a fait de la promotion des céréales un des axes forts de sa politique agricole. En effet, la Politique Agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP) considère les céréales, notamment le maïs et le riz comme des produits stratégiques pour assurer la sécurité, voire la souveraineté alimentaire des populations de la région. La CEDEAO et l'UEMOA ont inscrit des actions visant l'amélioration de la productivité, le développement du marché régional, dans divers plans d'investissement qui accompagnent l'opérationnalisation des politiques. En outre, elles ont initié des actions fortes autour de certaines céréales, comme le riz, qui bénéficient dans tous les pays de l'espace communautaire de stratégie nationale de développement, et au niveau régional d'un programme majeur d'accompagnement des actions nationales. Les actions en direction des autres céréales manquent de visibilité.

En dépit de l'importance que des acteurs à différents niveaux accordent aux céréales, ils n'ont jamais organisé un forum d'envergure régionale permettant d'adresser la problématique du développement du marché des produits céréaliers.

## III. OBJECTIF DE LA CONFERENCE

Dans le prolongement de la conférence régionale « *Food Across the Borders* », organisée en janvier 2013 à Accra par la CEDEAO, l'UEMOA et USAID/E-ATP, cette nouvelle conférence sur « *Les chaînes de valeur céréalières transfrontalières* » vise à analyser les défis, les enjeux et les opportunités liées au développement du commerce régional.

De façon spécifique il vise à :

- Informer les acteurs (décideurs publics, opérateurs économiques et autres professionnels) des mutations et autres transformations du marché céréalier et de leurs implications en terme de politiques publiques à déployer tant au niveau national que régional
- Capitaliser les expériences et les bonnes pratiques, et proposer les voies et moyens visant la promotion de chaînes de valeur transfrontalières céréalières en Afrique de l'Ouest.

- Convenir d'une feuille de route permettant la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des recommandations issues de la Conférence, y compris la feuille de route pour le développement et l'opérationnalisation d'une « Bourse Régionale des Céréales ». Le réseau des partenaires de la Politique Agricole de la CEDEAO sera valorisé pour travailler en équipe dans la mise en œuvre des recommandations de la conférence. Les organisations d'acteurs dans la production, la transformation, la commercialisation, la consommation, et le dialogue politique pourront organiser leurs plaidoyers dans ce cadre.

#### IV. RESULTATS ATTENDUS

Au terme des travaux de la conférence, les résultats suivants sont attendus :

- Les participants sont informés et ont internalisé les mutations en cours du marché régional des céréales et de leur implication en terme de politiques
- Les professionnels du commerce régional des céréales : producteurs, transformateurs et négociants ont capitalisé les bonnes pratiques en matière d'information, de structuration, de financement et de normalisation
- Des recommandations visant la promotion du commerce intra-régional des céréales sont définies de manière participative et leur mise en œuvre fait l'objet d'une feuille de route qui engage les organisations régionales et internationales partenaires de la CEDEAO.

#### V. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La conférence se déroule sur trois jours en session plénière et en travaux de groupe.

La **première** journée est centrée sur des présentations thématiques en séances plénières afin de mettre à jour le niveau d'information des participants, tout en clarifiant les problématiques du commerce céréalier régional, ainsi que certaines pistes de solution :

- Session 1 : les mutations du marché ouest africains des céréales avec deux communications introductives (évolution de la consommation céréalière et tendances du marché)
- Session 2 : les efforts de structuration et de régulation du marché des céréales : approche par l'interprofession et approche bourse régionale des céréales;
- Session 3 : les défis de développement des chaînes de valeurs céréalières transfrontalières : accès au financement pour la production, la transformation et la commercialisation ; les normes céréalières dans les échanges commerciaux régionaux ; la constitution de Réserves Céréalières, la contractualisation comme moyen d'accès aux marchés institutionnels ; la problématique de l'aflatoxine.
- Session 4 : La construction de Systèmes d'Information de Marchés, l'usage des outils innovants (TICs) dans la facilitation du Commerce régional des céréales, accompagné d'une démonstration « Plug & Play » par le CTA, et par des présentations par des jeunes innovateurs d'outils TICs pour l'agriculture.

La **seconde** journée est centrée sur des réflexions stratégiques en groupes, en vue de recueillir les expériences, les bonnes pratiques et les propositions des participants sur les principales questions identifiées lors des présentations de la veille, et qui déterminent ou

influencent la promotion du commerce régional des céréales en Afrique de l'Ouest. Les travaux de groupe se feront suivants les 4 axes suivants :

- Problématique régionale de l'accès des producteurs au marché, des normes de qualité, de l'adaptation aux changements climatiques et de la diversification régionale (dirigé par le ROPPA)
- Problématique régionale des infrastructures de stockage, de la transformation industrielle, du transport et de la circulation transfrontalière des produits céréaliers (dirigé par le ROAC)
- Problématique de l'accès au financement bancaire, de la garantie, de l'assurance, pour les producteurs, les transformateurs et les commerçants (dirigé par AFRACA).
- Examen d'une Feuille de route pour la création sur 5 – 7 ans d'une « Bourse virtuelle Régionale des Céréales », à partir de la bourse actuelle, du projet en cours de Réserves Céréalières, des systèmes d'information de marché en construction, de l'usage des TIC, et du développement de chaînes de valeur transfrontalières

Les questions spécifiques à chaque type de céréales prioritaires (riz, maïs, sorgho, haricot et petit mil), seront abordées sous forme de « World Café ».

La **troisième** journée de la Conférence s'articulera autour de 4 points:

- Restitution en plénière des résultats des groupes de travail, et adoption des recommandations.
- Mesures de valorisation du Partenariat régional comme éléments de la feuille de route pour la mise en œuvre, le suivi, et l'évaluation des recommandations de la Conférence.
- Adoption du Communiqué Final de la Conférence.
- La cérémonie de clôture suivie d'une conférence de presse par les organisateurs.

## **VI. COUVERTURE THEMATIQUE**

Entre autres, les sous-thèmes suivants seront abordés par la conférence :

### **6.1. Créer un environnement politique régional favorable à l'implication du secteur privé dans le domaine des céréales**

De nombreuses études ont déterminé les différents facteurs à l'origine des coûts élevés du commerce de céréales dans toute l'Afrique de l'Ouest et des engagements politiques ont été pris pour trouver des solutions à certains d'entre eux. Toutefois, le problème vient en partie de l'inadéquation entre les engagements politiques et la mise en œuvre sur le terrain. Afin d'agir de façon notable sur l'ampleur et l'orientation du commerce régional en Afrique de l'Ouest, la facilitation du commerce régional de céréales nécessite des changements dans les environnements politiques, juridiques et réglementaires, tant au niveau régional que national, mais également des actions concrètes de la part des différentes parties prenantes pour réduire les pertes de céréales après-récolte, le problème de l'aflatoxine étant l'un des défis à relever.

Le renforcement de la coopération entre les secteurs privé et public le long des principaux corridors de transport et aux postes de douanes pourrait s'avérer extrêmement utile. Des partenariats plus efficaces avec le secteur privé (comme ceux mis en place par l'initiative '*Borderless Alliance*') pour surmonter les barrières commerciales à l'intégration régionale constituent de toute évidence un passage obligé. Il existe d'excellentes opportunités de renforcer les engagements avec le secteur privé afin de développer le commerce et les investissements régionaux en Afrique de l'Ouest. La conférence servira de plateforme afin d'encourager la mise en place d'un environnement plus favorable au secteur privé, notamment en ce qui concerne l'accès abordable à des financements et à une assistance

technique à long terme pour le commerce régional des céréales. Les leçons de l'Afrique de l'Est sur ce point particulier seront partagées.

Ce séminaire analysera également comment renforcer et accélérer la mise en œuvre de politiques fondées sur des faits afin d'aider les agriculteurs, les transformateurs et les négociants à se conformer aux normes de qualité et de sécurité sanitaire des produits et à relever les défis qu'ils rencontrent quotidiennement.

## **6.2. Améliorer la capacité des institutions de soutien au commerce à favoriser des marchés céréaliers régionaux efficaces et stables**

La production et la distribution agricoles basées sur les marchés, notamment dans les marchés régionaux intégrés, nécessitent des institutions qui facilitent les échanges et atténuent les risques inhérents aux marchés agricoles. Les institutions de soutien aux marchés peuvent se différencier au niveau de leur nature et de leur structure organisationnelle et doivent être adaptées aux différentes conditions régionales en vue de soutenir les fonctions des marchés en termes d'informations et de distribution. La conférence examinera les opportunités et les défis liés au développement d'institutions de soutien au commerce à la fois efficaces et performantes afin de stimuler le commerce régional de céréales en Afrique de l'Ouest.

Le fossé entre le commerce extra-régional et intra-régional peut être comblé en mettant en place des institutions de facilitation du commerce adaptées qui soutiendront les protocoles de commerce et d'investissements existants dans la région. Des exemples de réussites dans d'autres régions africaines seront présentés.

La libéralisation des systèmes de commercialisation agricoles dans les pays d'Afrique de l'Ouest a mis en exergue la nécessité de mettre en place des institutions de marchés, par exemple des systèmes d'information de marché (SIM), des systèmes de récépissés d'entrepôt (SRE) et des bourses de matières premières, car celles-ci offrent un potentiel significatif d'amélioration du fonctionnement des marchés de matières premières et de dynamisation du commerce régional. Une résolution prise lors du Sommet des ministres africains du commerce, qui s'est tenu en novembre 2005 à Arusha, stipule qu'il incombe aux gouvernements nationaux d'encourager la mise en place de telles institutions.

Dans la région, les systèmes d'information de marché (SIM) ont reçu un soutien important, tant au niveau national que régional (via le RESIMAO), mais les acteurs du secteur privé sont encore très peu nombreux à réellement les utiliser. Un des défis consiste à créer des services de veille commerciale viables qui répondent de façon efficace aux besoins des opérateurs privés et pas seulement à ceux des décideurs politiques et des organismes de secours.

En ce qui concerne le développement des systèmes de récépissé d'entrepôt (SRE) et de bourses de matières premières, les premiers sont actuellement en développement dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, mais aucune bourse de matières premières n'a encore été créée dans la région.

Sur la base du travail technique effectué et de plusieurs consultations de multiples parties prenantes menées en 2014 et 2015, la conférence abordera les progrès nécessaires au développement d'un commerce céréalier structuré et notamment la voie à suivre pour créer une bourse régionale de matières premières.



### **6.3. Se servir de technologies de l'information et de la communication (TIC) efficaces**

Les TIC sont essentielles pour faciliter le commerce, tout simplement parce qu'elles améliorent l'information et le savoir sur les processus commerciaux. Elles facilitent également le commerce en simplifiant, harmonisant et standardisant les processus et en réduisant les délais et les coûts liés aux goulots d'étranglement, mais également en améliorant la fiabilité pour toutes les parties prenantes impliquées dans les activités de négoce. Cette conférence analysera la valeur des TIC pour faciliter le commerce lorsqu'elles sont correctement intégrées à des activités transversales plus larges par les principales parties prenantes du commerce régional.

Elle abordera, au moyen de cas concrets, comment les TIC peuvent améliorer l'efficacité avec laquelle les transactions commerciales sont gérées, en renforçant la transparence, en réduisant le coût lié aux interfaces humaines, en éliminant les délais et en limitant les possibilités de corruption. En outre, la conférence se penchera sur les questions relatives à l'information et au savoir sur les processus commerciaux et les marchés dont disposent les entreprises, en les aidant à gérer plus efficacement leurs envois de marchandises et à entrer sur de nouveaux marchés tout en limitant les risques.

Outre les TIC, les participants discuteront également des moyens de réduire concrètement les goulots d'étranglement dans la gestion des connaissances et de l'information dans la région et en particulier, les possibilités de rendre les données et l'information plus accessibles, mieux adaptées, et enfin de s'orienter vers des systèmes plus ouverts.

### **6.4. Des outils innovants de financement et d'assurance**

La croissance durable et équitable de la chaîne de valeur des céréales et la promotion du commerce régional des céréales sont souvent rendues difficiles par l'accès difficile aux financements. Si la plupart des outils traditionnels de financement de l'agriculture en Afrique ont eu jusqu'à présent des résultats limités, le financement innovant de la chaîne de valeur a réussi à prouver son impact réel sur le terrain.

Dans le financement de la chaîne de valeur, les financiers se servent des interconnexions au sein de la chaîne de valeur pour réduire les risques qu'ils encourent en octroyant des crédits aux participants de la chaîne. Ainsi, les agriculteurs, qui sans cela n'auraient pas accès aux services bancaires (car la plupart sont des femmes et des jeunes), peuvent accéder au crédit, avant et après la récolte. Par exemple, les agriculteurs qui disposent de contrats garantis sont en meilleure position pour obtenir des prêts bancaires, ou peuvent les obtenir directement auprès de la société contractante.

Cependant, cet instrument n'est pas encore couramment employé dans les banques d'Afrique de l'Ouest, en partie parce que les exemples de réussite n'ont pas bénéficié d'une large publicité. En outre, les institutions aidant les banques à structurer et à gérer les prêts sur la chaîne de valeur sont rares et l'environnement politique peut également être un obstacle.

En s'appuyant sur la réussite de la conférence du CTA « Fin4Ag », tenue à Nairobi en juillet 2014, cette conférence étudiera comment utiliser le financement de la chaîne de valeur dans le secteur des céréales et comment des mécanismes innovants et performants peuvent libérer le potentiel de développement formidable du secteur, y compris par la promotion du commerce régional céréalier.

## **6.5. S'adapter aux changements climatiques dans le Commerce régional des céréales**

Les excédents et pénuries de céréales observés dans les différents pays s'expliquent souvent par les niveaux de production induits par le climat. Un des principaux objectifs de la conférence sera de contribuer à un commerce céréalier pérenne sur le plan régional dans le cadre de conditions climatiques changeantes. Lors de la conférence, des informations historiques sur l'orientation et le volume tendanciels du commerce céréalier entre les pays serviront à comprendre dans quelle mesure le changement climatique influence cette tendance à long terme ; à identifier les cas où le commerce régional a réussi à combler les pénuries par des importations en provenance de pays excédentaires.

## **VII. PARTICIPATION**

Environ 150 participants sont attendus à cette conférence. Elle réunira les principales parties prenantes concernées par les politiques et les activités liées au commerce céréalier dans la région, à savoir des représentants du secteur privé (agriculteurs, négociants, meuniers, transporteurs, opérateurs d'entrepôts, financiers et courtiers d'assurances), des décideurs politiques, des chercheurs, des responsables d'OIG, des gestionnaires de l'Agriculture et du Commerce, des bailleurs de fonds, des représentants de la société civile et les médias.

## **VIII. LIEU ET DATE**

Ouagadougou, BURKINA FASO, 29 Novembre – 1<sup>er</sup> Décembre 2016

## **IX. FORMAT DE L'ÉVÉNEMENT ET ORGANISATION**

La Conférence présentera une plateforme d'apprentissage et d'échange des savoirs, bonnes pratiques et actions à mettre en œuvre pour les principales parties prenantes du commerce des céréales en Afrique de l'Ouest. Un espace d'exposition sera mis en place avec des affiches et des stands afin de présenter les bonnes pratiques, les exemples de réussite, les outils, matériaux et informations ainsi que d'autres produits des secteurs public et privé mais également d'organisations de la société civile de tous les continents. La diffusion en continu et un blog dédié à la conférence fourniront des mises à jour à un public international.

### **9.1. Comité du Thème**

Un Comité du Thème (CT) composé de 6 experts issus du CTA, AGRA, ROPPA, ROAC, AFRACA, et du USAID/TH dirigera le thème des travaux et la mise en œuvre de la conférence. Ces organisations proposeront les participants et le CTA assurera les invitations.

### **9.2. Comité National d'Organisation**

Un Comité d'Organisation (CO) basé à Ouagadougou sera chargé de la logistique dans le pays, des relations avec les organisations, les responsables et les médias nationaux et de l'organisation locale de la conférence.

### **9.3. Partenaires**

La conférence sera organisée par le CTA, le ROPPA, le ROAC, AFRACA, sous la Parrainage du Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso, sous l'égide des Institutions sous régionales (CEDEAO, UEMOA), en collaboration avec des organisations partenaires de la Politique Agricole Ouest Africaine: West Africa Trade Hub/USAID, AGRA, CSAO/OCDE, CILLS, l'UE, ACP.

## **X. COMMUNICATION**

Une identité visuelle et d'autres matériels promotionnels seront créés pour la Conférence. Des activités promotionnelles seront menées pour susciter et maintenir l'intérêt envers la conférence. Les médias joueront également un rôle important avant, pendant et après la conférence.

Les principales activités qui feront partie de la stratégie médias sont :

- (i) Plaquette d'annonce de la conférence avec les logos des partenaires stratégiques,
- (ii) La préparation et la diffusion de communiqués de presse à plusieurs réseaux de journalistes,
- (iii) L'organisation de conférences de presse, d'entretiens avec des spécialistes et des décideurs politiques, et
- (iv) Une courte vidéo d'annonce de la conférence diffusable sur les réseaux sociaux et certaines chaînes de télévision comme TV5, Africa24, France24, dans certaines grandes rencontres qui précèdent la tenue de la conférence).

Les médias sociaux seront largement utilisés.